

MAIRIE DE SAINT PIERRE DU CHAMP

10 Place de la Mairie

Le Bourg

43 810 SAINT PIERRE DU CHAMP

Tel : 04/71/03/44/54

Fax : 04/71/03/77/32

e-mail : mairie@saintpierreduchamp43.fr

NOTE DE PRESENTATION BUDGÉTAIRE
Art L2313-1 L3313-1 L5211-36 du CGCT

BUDGET PRIMITIF 2026 LOTISSEMENT

Il s'équilibre à 337 857.94 € en investissement et 294 523.20€ en fonctionnement. La TVA sur les travaux a été récupérée en 2019.

BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE

Il s'équilibre à 907 435€ en investissement et 514 246€ en fonctionnement.

La Commune fait partie de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay depuis le 01/01/2017.

Les priorités du budget 2026 sont essentiellement :

- La finalisation des travaux d'aménagements de la Place du Coudert au Bourg
- Les travaux de bâtiment pour l'aménagement du bâtiment AS44 au Bourg
- D'importants travaux de voirie, dépense récurrente, mais nécessaire.

Ces travaux seront financés par des subventions et l'excédent de fonctionnement 2025.

Même avec la souscription de 2 nouveaux emprunts en 2024 et 2025, le niveau d'endettement de la Commune est correct.

Les taux d'imposition 2026 sont votés comme suit :

- TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES : 14.21%
- TAXE FONCIER BATI : 36,15 %
- TAXE FONCIER NON BATI : 70,69% (pas d'augmentation des impôts communaux en 2026).

Le personnel de la commune est composé au 1^{er} janvier 2026 de 3 agents plus un agent extérieur.

LE MAIRE,
D. DANTONY

